



Association Nationale des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre et du Devoir

Affiliée à la fédération André Maginot sous le n°114

Délégation Aveyron

Le 15 mars 2023

Chères adhérentes, chers adhérents, Pupilles de la Nation,

L'association de la délégation aveyronnaise des Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre et du Devoir, s'est réunie le 15 mars 2023 en assemblée ordinaire et extraordinaire afin de renouveler son bureau et renouer les liens indispensables après de nombreuses restrictions sanitaires. Vous trouverez ci-après le compte rendu.

1. Ouverture de l'assemblée ordinaire :

Après l'accueil des participants, il fut procédé à l'émergiment, aux pouvoirs et à la remise des cotisations annuelles. Une minute de silence a été observée à l'attention de notre amie Pierrette Cros, décédée en janvier 2023.

1. Rapport d'activité :

Le président M. André Truel ouvre la séance et présente les différentes activités menées par l'association malgré ces années difficiles : revendications auprès de diverses collectivités, présence aux réunions, à la chambre des sénateurs, transmission des revendications aux députés pour faire remonter celles-ci aux ministres, ainsi que de nombreux courriers adressés à la présidence. A noter qu'il est prévu cette année une réunion au siège de « Maginot » afin de modifier et mettre en place nos statuts nationaux.

L'association a toujours été présente aux prises d'armes, aux divers monuments, aux dépôts de gerbes, à l'ONAC VG, aux commissions sociales pour traiter les diverses demandes d'aides financières (6 fois cette année). Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, de passage à Rodez le 6 mars 2023, a reçu notre association en Préfecture. Le président M. André Truel, après quelques échanges, lui a remis un courrier revendicatif de notre cause (ci-joint).

2. Questions diverses : congrès de Saint Malo – congrès de Dunkerque du 24 au 26 mai 2023.
3. Vote du rapport d'activité : adopté à l'unanimité.
4. Etat des comptes : Mme Marty, trésorière, énumère les détails des comptes annuels de fonctionnement laissant apparaître au 31 décembre 2022 un solde positif de 1 208,19 €. Deux cotisations tardives sont encore à ajouter. A noter le maintien du tarif des cotisations cette année.
5. Approbation des comptes : approuvée à l'unanimité.
6. Appel à volontaires pour étoffer ou renouveler le bureau actuel : pas de candidats.
7. Clôture de l'assemblée ordinaire.

2. Ouverture de l'assemblée extraordinaire :

1. Election du bureau : l'assemblée décide le maintien du bureau actuel pour les trois années à venir en s'appuyant sur le président en exercice M. André Truel et la trésorière, Mme Marie-Thérèse Marty, se partageant à eux deux les obligations du secrétariat. Renouvellement du bureau voté à l'unanimité.
2. Clôture de l'assemblée extraordinaire.

André TRUEL - Président départemental
ANPM OGD de l'Aveyron

Marie-Thérèse MARTY -Trésorière

La délégation de l'Aveyron a également participé aux commémorations du 11 novembre 2022



Le Président TRUEL aux côtés de Mr le Préfet